

7 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 7 novembre 2017, à 19 h 43** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
BRASSARD, Josée	Commissaire
CARON, Brigitte	Commissaire représentante du comité de parents – primaire et secondaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

Mme Alexandra Gaudet-Caron agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après un moment de réflexion préparé par Mme Marie-France Painchaud, le président déclare la séance ouverte.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017.
6. Période de questions accordée au public.
7. Suivi au plan d'action 2017-2018 : présentation du projet « Regard9 » sur la gestion positive des comportements par M. Simon Descôteaux, directeur de l'école de la Ribambelle.
8. Correspondance et dépôt de documents.

9. Dénonciation d'intérêts.
10. Demande d'autorisation de négociier de gré à gré pour l'acquisition d'un camion de rue « Foodtruck » – Fierbourg, centre de formation professionnelle.
11. Approbation du questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2016-2017.
12. Autorisation de la procédure pour l'octroi de contrats de berlines - transport scolaire (déposée sur place).
13. Adoption des modifications à l'acte d'établissement de l'école du Boisé.
14. Motion de félicitations pour le Salon des Premières-Seigneuries.
15. Composition du conseil d'établissement de Fierbourg, centre de formation professionnelle.
16. Composition du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain.
17. Composition du conseil d'établissement de l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet.
18. Composition du conseil d'établissement de l'école de Boischatel.
19. Programme pédagogique particulier de formation en sport-études de l'école secondaire de la Seigneurie – disciplines sportives accréditées.
20. Nomination des membres du comité exécutif pour un mandat d'un an.
21. Dépôt et adoption des états financiers et du rapport de l'auditeur externe pour l'année scolaire 2016-2017.
22. Rapport du comité de parents – réunion du 25 octobre 2017.
23. Rapport du comité EHDAA – réunion du 30 octobre 2017.
24. Rapport du comité exécutif – réunion du 17 octobre 2017.
25. Rapport des comités du conseil :
  - Comité de vérification – réunion du 6 novembre 2017;
  - Comité de gouvernance et d'éthique – réunion du 6 novembre 2017;
  - Comité consultatif de transport – réunion du 6 novembre 2017;
  - Comité des ressources humaines.
26. Rapport des autres comités :
  - Comité de répartition des ressources.
  - Fondation des Premières-Seigneuries – assemblée annuelle du 30 octobre 2017;
  - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
  - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 19 octobre 2017.
27. Communication du président.
28. Communication de la direction générale.
29. Questions et commentaires des commissaires.
30. Levée de la séance.

CC-17/18-028

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2017**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Fortin que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017 soit adopté tel que déposé.

CC-17/18-029

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2017**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2017.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune question du public.

**7. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2017-2018 : PRÉSENTATION DU PROJET « REGARD 9 » SUR LA GESTION POSITIVE DES COMPORTEMENTS PAR M. SIMON DESCÔTEAUX, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE LA RIBAMBELLE**

Monsieur Simon Descôteaux, directeur de l'école de la Ribambelle, accompagné de Mmes Jacinthe Garneau, enseignante, et Marie-Claude Ménard, technicienne en éducation spécialisée effectuent une présentation du projet « Regard 9 » sur la gestion positive des comportements. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

**8. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Projet de procès-verbal de la séance du comité exécutif du 17 octobre 2017.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 4 octobre 2017.
- Procès-verbal de la rencontre du comité EHDAA du 12 juin 2017 et de l'assemblée générale (élections) du comité EHDAA du 2 octobre 2017.
- Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration de la Fondation du 10 avril 2017.
- Évaluation de la rencontre.

**9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

**10. DEMANDE D'AUTORISATION DE NÉGOCIER DE GRÉ À GRÉ POUR L'ACQUISITION D'UNE REMORQUE CONVERTIE EN CAMION DE RUE « FOODTRUCK » – FIERBOURG, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

CONSIDÉRANT la demande exprimée par la direction de Fierbourg, centre de formation professionnelle, de procéder à l'acquisition d'une remorque convertie en camion de rue pour ses diplômés d'études professionnelles (DEP) de cuisine et de pâtisserie;

CONSIDÉRANT que Fierbourg, centre de formation professionnelle, sera le premier centre de formation professionnelle de la province à se munir d'un tel équipement;

CONSIDÉRANT que le concept de camion de rue crée présentement un engouement majeur auprès de la population;

CONSIDÉRANT que le camion de rue sera utilisé à des fins pédagogiques et non commerciales, le fournisseur devant être en mesure de fabriquer une remorque sur mesure;

CONSIDÉRANT que Fierbourg, centre de formation professionnelle, doit effectuer l'achat d'une remorque convertie en camion de rue et non d'un camion cube en raison de l'obligation de détenir un permis de conduire de classe 3 pour conduire un camion cube;

CONSIDÉRANT que le fournisseur sélectionné doit connaître et respecter toutes les normes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) lors de la conception de ladite remorque;

CONSIDÉRANT que le fournisseur de la remorque devra travailler en étroite collaboration avec un fournisseur d'équipement de cuisine québécois;

CONSIDÉRANT que Fierbourg, centre de formation professionnelle, désire transférer la responsabilité de trouver les équipements de cuisine appropriés au fabricant de la remorque afin d'éviter toutes les ambiguïtés et les extras;

CONSIDÉRANT l'aspect de sécurité devant être présent dans le camion de rue en raison de son utilisation par des élèves en formation;

CONSIDÉRANT qu'aucun fournisseur ne s'est manifesté suite à la publication d'un avis d'intention publié sur SEAO, conformément aux règles d'approvisionnement. L'avis d'intention portant le numéro 102822, ayant été publié le 15 septembre 2017 et donnant l'opportunité aux fournisseurs de manifester leur intérêt pour ce projet avant le 10 octobre 2017 à 16h00.

CONSIDÉRANT que la dépense est estimée à cent quarante-sept mille trois cents dollars (147 300 \$) avant les taxes pour l'acquisition d'une remorque convertie en camion de rue;

CONSIDÉRANT que la *Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services, en matière de technologies de l'information et de travaux de construction* de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries adoptée le 10 mai 2016, stipule à l'article 12.1 que : *La Commission scolaire peut procéder à l'octroi d'un contrat de gré à gré dans les situations où la loi sur les contrats des organismes publics ou ses règlements le prévoit, et ce, quel que soit le montant de la dépense de la Commission scolaire;*

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* en vigueur au Québec (L.R.Q. ,chapitre C-65.1) section II, article 13, alinéa 4<sup>o</sup> stipule que : Un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public prévu à l'article 10 peut être conclu de gré à gré lorsqu'un organisme public estime qu'il lui sera possible de démontrer, compte tenu de l'objet du contrat et dans le respect des principes énoncés à l'article 2, qu'un appel d'offres public ne servirait pas l'intérêt public;

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* en vigueur au Québec, notamment l'article 28, stipulant qu'un contrat d'approvisionnement relatif à des activités de recherche et de développement ou à des activités d'enseignement peut être conclu de gré à gré lorsque, pour des raisons d'ordre technique ou scientifique, un seul fournisseur est en mesure de le réaliser et il n'existe aucune solution de rechange ou encore de biens de remplacement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le contrat de gré à gré doit être autorisé par le dirigeant de l'organisme public, en l'occurrence le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Premières Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de Fierbourg, centre de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'établissement de Fierbourg, centre de formation professionnelle, qui appuie le centre dans sa démarche d'obtenir une autorisation de négocier de gré à gré;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 7 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu

- d'autoriser Fierbourg, centre de formation professionnelle, à procéder à une négociation de gré à gré pour l'acquisition d'une remorque convertie en camion de rue « Foodtruck » pour l'année scolaire 2017-2018;
- d'autoriser Mme Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CC-17/18-030

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. APPROBATION DU QUESTIONNAIRE SUR LES PRATIQUES EN GESTION CONTRACTUELLES 2016-2017**

CONSIDÉRANT que le Secrétariat du Conseil du trésor désire dresser un portrait personnalisé d'organismes publics en matière de gestion contractuelle pour l'année financière 2016-2017;

CONSIDÉRANT que le Secrétariat du Conseil du trésor désire dresser ce portrait au sein de notre commission scolaire pour l'année financière 2016-2017;

CONSIDÉRANT que ce portrait individualisé permettra au dirigeant d'organisme d'avoir une image de la gestion contractuelle de son organisme, d'en suivre l'évolution au fil des années, et de se comparer aux autres organismes publics;

CONSIDÉRANT que ce questionnaire vise à faire le point sur certaines pratiques de la Commission scolaire en matière de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que ce questionnaire doit être soumis à l'approbation du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification à sa réunion du 6 novembre 2017;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 7 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Morasse et résolu :

- d'approuver le questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2016-2017 de la Commission scolaire;
- d'autoriser le responsable de l'observation des règles contractuelles à le transmettre par voie électronique au Secrétariat du Conseil du trésor.

CC-17/18-031

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. AUTORISATION DE LA PROCÉDURE POUR L'OCTROI DE CONTRATS DE BERLINES - TRANSPORT SCOLAIRE (DÉPOSÉE SUR PLACE)**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a signé ses contrats de transport scolaire par berline avec les divers transporteurs en juin 2013 et que lesdits contrats prennent fin le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT les besoins de transport par berlines des élèves de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'article 297 de la Loi sur l'instruction publique, qui permet à la Commission scolaire d'accorder un contrat de transport d'élèves après négociation de gré à gré ou après demande de soumissions publiques;

CONSIDÉRANT l'article 15 du Règlement sur le transport d'élèves, qui stipule que la Commission scolaire est autorisée à négocier de gré à gré avec toute personne s'il s'agit d'un transport qui doit être effectué au moyen d'un véhicule affecté au transport des élèves;

CONSIDÉRANT l'article 33 du Règlement sur le transport d'élèves qui stipule que la durée d'un contrat de transport d'élèves ne peut excéder 5 années scolaires;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est satisfaite de la qualité de service offert par ses fournisseurs et de la fiabilité du transport scolaire auprès des élèves notamment la clientèle HDAA;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction du transport scolaire;

CONSIDÉRANT l'avis émis par le comité consultatif du transport scolaire du 6 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 7 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu :

- qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves, la négociation de transport par berline s'effectue par négociation de gré à gré.

CC-17/18-032

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. ADOPTION DES MODIFICATIONS À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU BOISÉ**

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-053 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 18 janvier 2000 concernant l'adoption des actes d'établissement;

CONSIDÉRANT la résolution CC-17/18-015 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 12 septembre 2017, autorisant la consultation de l'acte d'établissement de l'école du Boisé;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de conserver le code de bâtiment 734043 à l'acte d'établissement, malgré qu'il n'y ait pas présence d'élèves pendant l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la résolution cc-17/18-11 adoptée par le conseil d'établissement de l'école du Boisé, lors de la rencontre tenue le 10 octobre 2017, proposant l'adoption de l'acte d'établissement avec le code

du bâtiment associé à Boisé 1 (734043) présentement en agrandissement pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la résolution CP-17-18/05, adoptée par le comité de parents, lors de la rencontre du 4 octobre 2017, proposant d'adopter les modifications de l'acte d'établissement de l'école du Boisé, tel que déposé;

Nom et adresse de l'école	Code école	Code bâtiment	Immeuble ou locaux mis à la disposition de l'école	Ordre d'enseignement
École du Boisé	734043	734043	<u>Du Boisé</u> 651, rue Jacques-Bédard Québec (Québec) G2N 1C5	Préscolaire Primaire – Tous les cycles
		734109	<u>Du Boisé</u> 99, rue Moïse-Verret Québec (Québec) G2N 1E8	
		734065	<u>Le Sommet</u> 120, rue de la Polyvalente Québec (Québec) G2N 1G8 (pendant les travaux de construction de l'agrandissement de Boisé 1)	

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu:

- que la Commission scolaire adopte les modifications à l'acte d'établissement;
- que ces modifications soient en vigueur rétroactivement au 1er juillet 2017.

CC-17/18-033

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **14. MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LE SALON DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu d'adopter une motion de félicitations pour souligner l'excellence du travail accompli par tous les intervenants présents lors du Salon des Premières-Seigneuries du 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Merci au Service des communications pour la coordination de cet événement d'envergure visant la promotion des services de l'école publique et des programmes de nos établissements de même que toutes les personnes qui de par leur engagement, leur dévouement, leur implication et leur disponibilité ont pu faire connaître le dynamisme et les réalisations de nos établissements.

Merci :

- aux commissaires
- à la direction générale
- aux gestionnaires d'établissement et de service et leur personnel enseignant, professionnel et de soutien
- aux élèves
- aux membres du comité consultatif EHDAA

CC-17/18-034

Le grand professionnalisme de notre personnel a contribué, encore une fois, au succès du Salon des Premières-Seigneuries 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**15. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE FIERBOURG, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard du Centre de formation professionnelle du Trait-Carré, (changement de nom pour Fierbourg, centre de formation professionnelle par la résolution CC-02/03-068), laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle du Trait-Carré (Fierbourg, centre de formation professionnelle)

- 2 parents;
- 2 représentants des entreprises
- 2 élèves
- 6 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants des groupes sociaux;

CONSIDÉRANT la résolution CE 17/18-12 par laquelle le conseil d'établissement de Fierbourg, centre de formation professionnelle, détermine le nombre de représentants;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de Fierbourg, centre de formation professionnelle Fierbourg soit ainsi composé :

- 2 parents;
- 4 représentants de la communauté (2 représentants des entreprises et 2 représentants des groupes sociaux)
- 2 élèves
- 5 enseignants;
- 2 professionnels;
- 1 représentant du soutien

CC-17/18-035

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain

- 2 parents
- 2 représentants des entreprises
- 2 élèves
- 6 enseignants
- 2 autres personnels
- 2 représentants des groupes sociaux

CONSIDÉRANT la résolution CE-17/18-05 par laquelle le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain détermine le nombre de représentants;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain soit ainsi composé :

- 2 représentants des élèves;



- 2 représentants des groupes socioéconomiques et sociocommunautaires;
- 2 représentants d'entreprises de la région;
- 2 parents d'élèves fréquentant le Centre qui ne sont pas membres du personnel;
- 4 enseignants;
- 1 personnel non-enseignant;
- 1 personnel de soutien.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU BOURG-ROYAL-ET-DU-CHÂTELET**

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la commission scolaire francophone à l'égard de la composition des conseils d'établissements des écoles du Bourg-Royal et du Châtelet;

CONSIDÉRANT l'adoption par le conseil des commissaires du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019, lequel prévoit que les bâtiments du Bourg-Royal et du Châtelet sont institutionnalisés et devenus une école primaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer la composition du nouveau conseil d'établissement de l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet;

CONSIDÉRANT la résolution 17/18-CE-04 du conseil d'établissement de l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet datée du 2 octobre 2017;

IL EST PROPOSÉ par M. René Hudon et résolu que le conseil d'établissement de l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet soit composé de :

- 6 membres représentant les parents
  - 3 provenant de Bourg-Royal
  - 3 provenant de Châtelet
- 4 membres représentant les enseignants
  - 2 provenant de Bourg-Royal
  - 2 provenant de Châtelet
- 1 membre du personnel non enseignant
- 1 membre du personnel du Service de garde
- 2 membres représentant la communauté (sans droit de vote)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE BOISCHATEL**

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard de l'école Bois-Joli/Le Bocage, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement de l'école Bois-Joli/Le Bocage:

- 5 parents;
- 2 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;
- 1 représentant du service de garde.

CONSIDÉRANT qu'en 2014-2015 les écoles du Bois-Joli, Bocage et Boréal ont été réunies pour former l'école de Boischatel ;

CONSIDÉRANT la résolution CE 17/18-10 par laquelle le conseil d'établissement de l'école de Boischatel détermine le nombre de représentants ;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école de Boischatel soit ainsi composé :

- 5 membres représentant les parents;
- 2 membres représentant les enseignants;
- 1 membre représentant le personnel professionnel;
- 1 membre représentant le personnel de soutien;
- 1 membre représentant le service de garde;
- 2 membres représentant la communauté (sans droit de vote).

CC-17/18-038

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PARTICULIER DE FORMATION EN SPORT-ÉTUDES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA SEIGNEURIE – DISCIPLINES SPORTIVES ACCRÉDITÉES**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) exige l'adoption des disciplines sportives accréditées pour le Sport-études par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que pour être reconnu officiellement, un projet pédagogique particulier en sport-études doit respecter les règles de reconnaissance établies par le Ministère (volet scolaire, volet sportif et harmonisation des interventions sur le plan local);

CONSIDÉRANT qu'une demande de reconnaissance doit faire l'objet, au préalable, d'un protocole d'entente dûment signé avec une fédération sportive, selon la discipline concernée;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente 2016-2020 a été signé par tous les partenaires pour l'école secondaire de la Seigneurie;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 7 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu d'adopter les disciplines sportives accréditées suivantes pour le Sport-études de l'école secondaire de la Seigneurie :

- Baseball
- Basketball
- Boxe
- Judo
- Natation
- Patinage artistique
- Surf des neiges (Freestyle)
- Ski acrobatique
- Taekwondo
- Triathlon
- Volleyball

CC-17/18-039

et d'autoriser monsieur Yves Savard, directeur général adjoint, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**20. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR UN MANDAT D'UN AN**

CONSIDÉRANT que le président est membre d'office du comité exécutif;

CONSIDÉRANT que les commissaires représentant des parents ont nommé Mme Nancy Bédard au comité exécutif;

La présidence des élections invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de quatre membres du comité exécutif de la Commission scolaire :

Monsieur Bernard Brassard propose madame Dominique Lizotte.  
Monsieur Clément Turcotte propose madame Marie-France Painchaud.  
Madame Josée Brassard propose monsieur Claude Giroux.  
Madame Stéphanie Morasse propose madame Hélène Chabot.  
Madame Catherine Ratté propose monsieur René Hudon.  
Madame Dominique Lizotte propose monsieur Bernard Brassard.

CC-17/18-040

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il accepte d'être mis en candidature.

Les personnes suivantes acceptent d'être mises en candidature.

M. Bernard Brassard	M. Claude Giroux
M. René Hudon	Mme Marie-France Painchaud
Mme Hélène Chabot	Mme Dominique Lizotte

La présidence invite les candidats qui le désirent à faire valoir leur candidature. Par la suite, un vote au scrutin secret est tenu. Les résultats du scrutin sont les suivants :

NOM : M. Bernard Brassard	NOM : M. Claude Giroux
Nombre de votes : 9	Nombre de votes : 9
NOM : M. René Hudon	NOM : Mme Marie-France Painchaud
Nombre de votes : 10	Nombre de votes : 13
NOM : Hélène Chabot	NOM : Mme Dominique Lizotte
Nombre de votes : 11	Nombre de votes : 11

Les candidats suivants ayant obtenu la majorité, la présidence les déclare élus :

Mme Marie-France Painchaud	Mme Hélène Chabot
Mme Dominique Lizotte	M. René Hudon

CONSIDÉRANT la résolution CC-14/15-033 portant sur la composition du comité exécutif adoptée le 11 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat des membres du comité exécutif est fixée à un an;

CC-17/18-041

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu de nommer les personnes suivantes au comité exécutif :

Mme Marie-France Painchaud	Mme Hélène Chabot
Mme Dominique Lizotte	M. René Hudon
Mme Nancy Bédard	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**21. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

CONSIDÉRANT l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le rapport financier et le rapport de l'auditeur externe;

CONSIDÉRANT l'analyse du rapport financier réalisée par le comité de vérification lors de sa rencontre du 6 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a étudié le rapport financier 2016-2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu :

- que le rapport financier et le rapport de l'auditeur externe de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour l'exercice s'étant terminé le 30 juin 2017 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**22. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS – RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2017**

Madame Nancy Bédard fait un résumé des sujets discutés lors de la réunion du 25 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 29 novembre prochain.

**23. RAPPORT DU COMITÉ EHDA – RÉUNION DU 30 OCTOBRE 2017**

Madame Stéphanie Morasse informe des différents sujets traités lors de la réunion du 30 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 27 novembre prochain.

**24. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF – RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2017**

Comme le projet de procès-verbal du dernier comité exécutif a été remis aux membres du conseil des commissaires, aucun rapport n'est requis.

**25. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**

**Comité de vérification – réunion du 6 novembre 2017**

Madame Catherine Ratté fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 6 novembre dernier. La prochaine réunion aura lieu le 18 décembre prochain.

**Comité de gouvernance et d'éthique – réunion du 6 novembre 2017**

Madame Mélanie Fortin indique qu'un seul point a été traité. La prochaine réunion aura lieu le 18 décembre prochain.

**Comité consultatif de transport – réunion du 6 novembre 2017**

Madame Hélène Chabot fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 6 novembre 2017. La prochaine réunion aura lieu le 5 février prochain.

#### **Comité des ressources humaines**

Aucune rencontre.

### **26. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS**

#### **Comité de répartition des ressources**

Aucune rencontre.

#### **Fondation des Premières-Seigneuries – assemblée annuelle du 30 octobre 2017**

Monsieur Clément Turcotte informe de la nouvelle composition du conseil d'administration de la Fondation :

- 4 représentants des commissaires;
- 4 représentants du personnel cadre;
- 2 représentants de la communauté;
- 3 représentants de la communauté d'affaires;
- 2 représentantes du personnel professionnel;
- 1 représentante du personnel enseignant;
- 3 représentants des parents;
- La directrice générale de la Commission scolaire.

Il remercie les membres sortants du conseil d'administration. Il remercie également Mme Marie-Claude Asselin pour le travail réalisé au sein de la Fondation.

#### **Arrondissement de Beauport Ville en santé**

Aucune rencontre.

#### **Comité de gestion Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 19 octobre 2017**

Madame Hélène Chabot fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 19 octobre 2017. La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre prochain.

### **27. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Monsieur Dion a participé aux évènements suivants :

- **11 octobre 2017** : rencontre avec mesdames Évelyne Godbout et Marie-Hélène Lemay, parents d'élèves de l'école du Harfang-des-Neiges; le sujet étant les écoles alternatives. Madame Catherine Ratté, commissaire était également présente.
- **16 octobre 2017** : participation au dévoilement du chèque de 5 000\$ provenant de Telus remis à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil.
- **18 octobre 2017** : participation à l'inauguration des fresques du projet « Le viaduc des arts » sur le site des piliers (coin 121<sup>e</sup> rue et avenue Ruel, arrondissement de Beauport). Madame Sonia Noël, directrice du Carrefour jeunesse-emploi Montmorency, madame Louise Côté, présidente du conseil de quartier de Montmorency, monsieur Régis

Labeaume, maire de Québec, madame Julie Lemieux, conseillère municipale du district de Montmorency, madame Marie-France Trudel, conseillère municipale du district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, monsieur Jérémie Ernould, conseiller municipal du district de Robert Giffard, et monsieur Clément Turcotte, commissaire, étaient présents à cette activité.

- **19 octobre 2017** : participation au webinaire sur le comité de répartition des ressources animé par madame Guylaine Martel, consultante, par monsieur Serge Bergeron, consultant et par madame Annie Jomphe de la FCSQ. Mesdames Nancy Bédard, Marie-France Painchaud et monsieur Bernard Brassard, commissaires, étaient également présents.
- **20 octobre 2017** : rencontre (PDG) des présidents, des directeurs généraux et des secrétaires généraux des commissions scolaires sur l'action collective (frais exigés aux parents).
- **20 octobre 2017** : table de concertation régionale réunissant les présidents des commissions scolaires de la Capitale-Nationale.
- **20-21 octobre 2017** : session du conseil général.
- **24 octobre 2017** : participation au lancement de la trousse poétique numérique « Tout à coup – la poésie ».
- **30 octobre 2017** : participation à la cérémonie de clôture pour les Chantiers urbains de la région.
- **30 octobre 2017** : participation à la conférence de presse DEP réception et hôtellerie-Fierbourg - « Projet d'apprentissage accru en milieu de travail ». Monsieur Bernard Brassard, commissaire, était également présent.
- **30 octobre 2017** : participation à la rencontre du conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries.
- **6 novembre 2017** : participation à l'assermentation des membres du Parlement au primaire de l'école Chabot.
- **7 novembre 2017** : conférence de presse avec les trois fondateurs du projet « Laboratoire pour une école contemporaine Lab-École », MM. Pierre Thibault, Pierre Lavoie et Ricardo Larrivée, accompagnés du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx.

Il informe des sujets suivants :

- Résumé de la vidéo de la rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx et monsieur Alain Fortier, président de la FCSQ;
- Plan stratégique de la FCSQ 2017-2022- Accompagner, défendre et promouvoir le rôle des commissions scolaires – Plan d'action 2017-2018
- 28 septembre : journée nationale du personnel de soutien scolaire

## **28. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

### **Madame Marie-Claude Asselin**

- Elle effectue le suivi du dossier d'une demande de construction pour une école secondaire. Le dossier est toujours en analyse.

### **Monsieur Yves Savard**

- Il explique que la ligue de Football du primaire deviendra, à compter de la prochaine saison (printemps 2018), du flag football, et ce, dans un contexte préventif de réduction des risques de blessures.

### **Madame Annie Fournier**

- En suivi au projet pilote de « Mozaïk » pour fins de réinscription des élèves, elle informe que toutes les écoles primaires et secondaires effectueront leurs réinscriptions directement en ligne en février 2018, pour l'année scolaire

2018-2019. De plus, le choix de cours dans les écoles secondaires pourra également être fait à l'aide de cette plateforme.

- Elle précise que le processus de validation de la clientèle HDAA tel que connu actuellement sera remplacé par un processus de validation transitoire. La nouvelle façon de faire devrait permettre d'alléger le processus administratif et ainsi maximiser le temps d'intervention auprès des élèves.

## **29. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

### **M. Bernard Brassard**

- Il informe de la préoccupation des parents de l'école Joseph-Paquin du départ à la retraite de la direction en juin 2018 et questionne le processus d'affectation.

Mme Asselin explique comprendre le contexte particulier d'une école spécialisée et que le remplacement de la direction d'établissement sera traité lors du processus d'affectation au printemps 2018.

### **Mme Dominique Lizotte**

- Elle informe avoir participé à l'annonce effectuée par Mme Marie-France Trudel, conseillère municipale, en présence du maire de Québec, M. Régis Labeaume, en lien avec le réaménagement du parc-école de l'école de la Ribambelle.

### **Mme Hélène Chabot**

- Elle questionne, pour les sondages réalisés auprès des parents, la présence d'une directive particulière de la Commission scolaire à l'effet qu'un taux de participation minimum de 80% soit atteint afin qu'une activité puisse se tenir.

Mme Asselin répond qu'il n'y a pas de directive spécifique, qu'il est suggéré toutefois d'avoir une représentativité importante afin de justifier une décision.

## **30. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 28.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

---

René Dion

---

Martine Chouinard